

Informations

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Bonne

année 99

46^e

Congrès

J -30

Sommaire

N° 120 - DÉCEMBRE 1998

Bourse du Travail
19, Place Saint Sernin
BP 7094
31070 Toulouse Cedex 7

Prix : 1 franc

n° d'inscription à la CP 579 D 73
Imprimerie du Comité Régional

Directrice de publication :

Martine BERNARD

☎ 05 61 23 35 52

Email CGT.Midi-Pyrenees@wanadoo.fr

■ Vos luttes dans la région		p. 2
■ Edito :	Pour un nouveau progrès social	p. 3
■ 46e Congrès	Territoires/Régions, des champs d'intervention...	p. 4
■ Dossier Spécial		p. 5
	Renouvellement du Comité régional	p. 6
		p. 7
		p. 8
■ Libertés	Déclaration du CR cgt	p. 9
■ International :	Retour de Chine	p. 10
■ Formation professionnelle	Une préoccupation majeure	p. 11

Vos luttes dans la région

Haute-Garonne

Au lendemain de l'incident dramatique qui a fait une victime, Habib, 17 ans, résidant au Mirail, l'UD CGT ne peut que s'associer à la peine qu'éprouvent sa famille et ses proches.

- ♦ La révolte ne résoudra pas tout
- ♦ La violence n'apportera pas de solution
- ♦ Bien sûr il y a eu vol de voiture et cet acte est condamnable.

Même si nous ne sous estimons pas les conditions difficiles du métier de policier, l'intervention de la police n'avait pas à déboucher sur la mort de ce jeune, qui a été abandonné sans qu'il lui soit porté secours.

Il est urgent que dans les quartiers sensibles, le dialogue social

reprenne, que les habitants de ces quartiers, fortement touchés par le chômage et la précarité, retrouvent le calme et la sécurité, qu'ils puissent avoir droit à un emploi et aux moyens de vivre, en l'absence de celui-ci.

C'est le sens de l'action menée avec le comité CGT des privés d'emploi.

Il est urgent que les pouvoirs publics s'expriment et prennent leurs responsabilités face à de tels événements.

Dans le même temps, l'UD CGT avec le syndicat CGT SEMVAT, réclament le renforcement de la présence humaine dans les transports en commun, pour assurer la sécurité des usagers et des personnels. ■

Toulouse, 15 décembre 1998.

Tarn et Garonne

Depuis plusieurs semaines, les privés d'emploi avec leurs comités CGT agissent dans plusieurs départements de notre région. Ils exigent la prime de Noël de 3000 F., un revenu décent ! Dans le Tarn-et-Garonne, les privés d'emploi ont été évacués par les forces de l'ordre des ASSEDIC qu'ils occupaient ! Ils ont poursuivi leur initiative. ■

Photo Dépêche



■ Pour un nouveau progrès social !!!



Par Martine Bernard
Secrétaire régionale

Le Comité régional vous adresse tous ses vœux les plus fraternels et chaleureux pour cette nouvelle année 1999 !

A quelques mois de l'an 2000, formulons l'espoir d'un nouveau progrès social, qui permette à chacun, chacune, de vivre dignement, et agissons ensemble pour y parvenir ! Dans un contexte d'affrontement avec le patronat, qui s'oppose à toute idée de mieux être pour les salariés, l'on voit bien qu'il est nécessaire de s'attaquer aux choix fondamentaux qui dégagent les moyens d'une véritable politique économique et sociale. Faute de s'y atteler, les mesures prises par le gouvernement sont insuffisantes pour répondre aux exigences sociales qui sont urgentes, à l'exemple de la décision qu'il

vient de prendre de relever les minima sociaux de 3 %.

Les chiffres de la croissance annoncés en 1999 s'avèrent aléatoires, et font craindre des reculs plus importants. Quoi de surprenant quand il s'agit d'une croissance qui tourne le dos à l'investissement dans la création de richesses et la satisfaction des besoins des salarié-es, de la population !

OUI, plus que jamais en ce début d'année nous aurons besoin de multiplier nos efforts pour développer nos luttes, à l'instar des luttes de ces dernières semaines, chez les cheminots pour l'emploi, à EDF contre les directives européennes, portant atteinte au service public, à l'hôpital Purpan pour des moyens et des effectifs, dans le Tarn contre les licenciements, avec les privés d'emploi pour un revenu décent...

L'enjeu est bien celui-là, serons-nous en capacité de construire un rapport de forces pour imposer un nouveau progrès social ?

Comment accélérer le renouveau de notre syndicalisme qui implique tous les adhérent-es dans cette démarche de rassemblement des salarié-es ?

Serons-nous en capacité d'y parvenir ?

Ce sont des questions décisives qui nous interpellent tous et toutes, au moment où vont s'ouvrir dans quelques jours les travaux du 46^e congrès de la CGT à Strasbourg.

900 militant-es dans les cinq congrès d'UD, comités généraux, initiatives diverses en Midi-Pyrénées en ont déjà débattu.

C'est un point d'appui formidable pour une appropriation encore plus collective du projet de document d'orientation, qui a besoin de l'apport de chaque syndiqué-e, pour que nous construisions ensemble les réponses aux enjeux de notre syndicalisme. ■

30 décembre 1998

Territoires/Régions : des champs d'intervention modifiés

Dans le débat du 46^e congrès, les secrétaires généraux des comités régionaux ont longuement débattu de la place et du rôle de l'activité régionale de la CGT dans notre démarche syndicale. Comment évoluer, que transformer pour qu'elle soit mieux prise en compte ? Quelles nouvelles articulations construire au niveau du territoire entre professions et interpro ?...

Nous publions la contribution qu'ils ont élaboré dans le cadre de la tribune de discussion.

Des bouleversements sont intervenus dans et entre les collectivités territoriales.

- ♦ Décentralisation, délocalisation, Europe de la monnaie unique, pacte de stabilité, etc., fonds structurels qui orientent les politiques régionales.
- ♦ Recul des services publics, privatisations
- ♦ Restructurations, fusions, externalisation des productions et développement des PME-PMI, délocalisations, déréglementation, mise en concurrence des salariés.

Disparition du schéma national d'aménagement du territoire, conception de service universel, absence de réforme fiscale sont facteurs de nouveaux reculs, d'inégalités avec des conséquences concrètes sur l'emploi, le vécu quotidien des salariés et populations.

Régions, enjeux revendicatifs et de renouveau CGT

La cohérence revendicative est humaine, elle s'exprime sur les lieux de travail.

La diversité du salariat est aussi territoriale, les professions, les fédérations n'ont-elles pas besoin de prendre en compte cette dimension pour leur politique revendicative et vie d'organisation ?

Les territoires sont divers par leur histoire, culture, situation géographique, leurs activités. Ils se modifient, structurent les mutations nationales et européennes.

Concentration d'activités dans quelques grandes métropoles, poids grandissant des agglomérations, écarts accrus avec les zones rurales qui se désertifient.

Regroupements de communes, mise en place des pays, les champs de compétences et les relations évoluent.

La disparition du schéma national d'aménagement du territoire ne risque-t-elle pas d'accroître inégalités et mise en concurrence ?

La maîtrise, la réorientation du développement des territoires sont des enjeux pour le plein emploi solidaire, les conditions de vie et de travail, le développement durable.

Les services publics, indispensables pour réduire les inégalités, répondre aux

besoins, assurer égalité d'accès nécessitent maîtrise par la nation.

Mettre en échec, mise en concurrence, dumping social et fiscal, délocalisations, nécessitent de définir des buts sociaux aux règles économiques et financières.

Le lieu de travail, le territoire ne sont-ils pas des niveaux où les salariés peuvent contribuer à donner des contenus revendicatifs concrets aux politiques nationales et à la construction européenne ?

N'est-ce pas un aspect de la synergie profession-interprofession, portée par les syndiqués, et décisif pour élever le rapport des forces en France et en Europe ?

Les Comités régionaux, leur activité, ont évolué, la vie a porté des avancées, des coopérations, des mises en cohérence, des convergences. Des articulations nouvelles ont vu le jour. L'activité dépasse largement les dimensions régionales, cela concerne fédérations, départements, confédération. L'activité dans les régions nécessite de nouveaux rapports CE et BC avec les organisations et territoires.

Des articulations nouvelles sont nécessaires ; des coopérations utiles pour des cohérences permettent aux salariés de prendre toute leur place et à tous les niveaux- Les formes, la durée découlent des champs et enjeux revendicatifs; Il n'y a pas de modèle, la région est un des lieux où cela prend corps, s'organise, s'anime. ■

37 délégués des différents syndicats des départements de Midi-Pyrénées participeront au congrès confédéral dont :

1 délégué de l'UD de l'Ariège

1 délégué de l'UD de l'Aveyron

19 délégués de l'UD de la Haute-Garonne

2 délégués du Lot

4 délégués de l'UD des Hautes-Pyrénées

2 délégués de l'UD du Tarn

3 délégués de l'UD du Tarn-et-Garonne

1 délégué privé d'emploi

46^e

congrès sur
Internet

Mercredis 13-20-27 janvier
1999 de 15h00 à 17h00

FORUM DIRECT SUR LE
SITE DE LA CGT

<http://www.CGT.fr>

46^e
Congrès



Il y a eu beaucoup d'émotion dans le Tarn, au moment du passage de relais entre l'ancien et le nouveau Secrétaire général. En effet, Sylvain y aura assuré pendant 17 années la plus dure et sans doute la plus exaltante responsabilité de syndicaliste qu'est celle de Secrétaire général d'UD.

A 58 ans, tu as souhaité bénéficier d'une cessation d'activité. Toutes ces années ont été marquées par de

Élu Secrétaire général de l'UD du Tarn, il a 38 ans, fils et petit-fils de mineur né à Aubin (Aveyron). Il a de longues années d'adhésion à la CGT. Employé territorial à la mairie de Carmaux, ses racines l'ont sans doute beaucoup aidé pour assurer sa tâche de Secrétaire général de l'UL de Carmaux. Il en tire une expérience interpro très riche, utile pour sa nouvelle responsabilité. ■

Des cinq congrès d'UD qui se sont réunis en Midi-Pyrénées, quatre ont procédé au renouvellement de leur Secrétaire général. De ce fait, le Comité régional se trouve modifié de la moitié de ses membres. A l'issue de sa dernière réunion du

18 décembre, une réception fraternelle et chaleureuse avait lieu pour rendre hommage aux quatre dirigeants sortants du Comité régional. Martine Bernard, Secrétaire régionale a prononcé l'allocution suivante : EXTRAITS

UD 81

durs combats à la mine, la VOA, mais aussi le textile, et bien d'autres.

Ces années furent difficiles également au plan personnel. Sylvain adhère à la CGT en 1961 où il travaille chez Valéo dont il organise le syndicat des ICT. Il subit la répression syndicale qui aboutit à son licenciement, confirmé par Auroux, ministre d'un gouvernement de gauche.

Il devient membre du Comité régional en 1981 comme Secrétaire général d'UD nouvellement élu. C'est un fervent défenseur de l'industrie dont il sait faire partager avec conviction l'intérêt pour toute la région.

C'est avec conviction, et son franc-parler qu'il défend toujours son point de vue avec le souci permanent de l'écoute de l'autre et de

l'intérêt de l'organisation, du développement de l'activité régionale et du Comité régional.

Ton apport nous a été précieux tout comme la rigueur de tes analyses et de tes arguments.

Déjà, tu nous manques ! Et nous espérons pouvoir, à ton rythme bien sûr, poursuivre encore longtemps un bout de chemin ensemble ! Le message que t'a adressé Louis Viannet en ces termes, notamment : *"C'est à cet homme de convictions, modeste mais riche de tout un dévouement, au camarade, au militant de la CGT que je tiens, en mon nom personnel et au nom de tous les camarades de la CGT, à exprimer ma fraternité et toute mon amitié"*, nous le faisons notre ! Bien que tu ne te considères pas en retraite, nous te souhaitons de profiter pleinement de ces nouveaux moments ! ■

Roger-Pierre Lemouzy



Tarn

46^e
Congrès

UD 82

Pas question pour Jean de retraite, il a tout juste 40 ans, ni même de retraite syndicale ! C'est plutôt un changement, une nouvelle orientation dans son engagement militant.

Il a adhéré à la CGT en 1982, et entre au Comité régional en 1991 comme Secrétaire général nouvellement élu !

Il réussit la prouesse d'assurer deux mandats sans être permanent. On imagine aisément les contraintes pour assurer cette responsabilité aussi exaltante soit-elle. Sa santé en pâtira, et c'est bien dommage !

Cette situation n'était pas un choix personnel, en effet son prédécesseur ne bénéficiait pas non

plus d'un détachement. C'est donc tout à son honneur d'avoir réussi à rompre cette situation et d'avoir avec acharnement créé les conditions nouvelles pour le nouveau Secrétaire général de l'UD.

Technicien à la voirie de Montauban, il assure donc ses responsabilités professionnelles en même temps qu'il anime la direction de l'UD. La modestie, et une extrême gentillesse le caractérisent. Ces interventions sont toujours de bon sens ! Il est particulièrement attaché au renouveau de la CGT.

Montalbanais d'origine, il n'en voue pas moins une passion pour les randonnées en montagne, notamment dans les Pyrénées. Les fleurs et les arbres n'ont pas de



secret pour lui, non parce qu'il y consacre ses loisirs mais parce qu'il est jardinier d'origine.

Il a l'intention de continuer à militer et de jouer pleinement son rôle de syndiqué. C'est donc à nos combats communs que nous lui souhaitons de contribuer encore longtemps. ■

Miguel Fernandez



Tarn &
Garonne

Élu Secrétaire général de l'UD du Tarn-et-Garonne, il a 36 ans, il est le benjamin du Comité régional, d'origine espagnole, il vient des Ardennes.

Il adhère à la CGT en 1992. Salarié d'une entreprise privée Delmas Luminaires, il s'est forgé une expérience syndicale forte, dans la lutte pour le respect du droit syndical et la répression dont il a été l'objet. ■



Robert lui, est le plus ancien membre du Comité régional puisque c'est en 1977 qu'il en devient membre lorsqu'il est élu Secrétaire général de l'UD Haute-Garonne.

Comme il l'a expliqué, sa jeunesse (26 ans), le fait qu'il ne soit pas un ouvrier avait suscité beaucoup d'interrogations parmi les camarades de l'époque. On imagine aisément le défi que cela représentait à relever pour lever ces interrogations.

Robert a toujours occupé une place particulière au sein du Comité régional. En effet, il est

d'abord le Secrétaire général de l'UD la plus importante de la région, et de la métropole régionale. Dès le congrès de Grenoble en 1978, il devient membre de la CE confédérale, dirigeant national de la CGT, il coopère à ce titre avec de nombreuses organisations.

Il n'est pas toujours d'un abord facile, et il n'est pas aisé d'être en désaccord avec lui. Je voudrais souligner le dirigeant qu'il est, son apport au mouvement syndical en Haute-Garonne, dans la région.

En effet, il contribue à la modernisation de la CGT, à son développement dans le département avec la mise en place des UL notamment à Toulouse. Car, contrairement aux départements de Midi-Pyrénées, elles n'ont pas d'implantation récente. Dans un département où 30 % des salariés sont des ICT, il a eu le souci du développement de l'UGICT, qui occupe une place importante aujourd'hui. L'acharnement au travail et la rigueur le caractérisent.

Après la conférence régionale de 1996, les difficultés importantes qui ont traversé sa préparation, il a continué à jouer son rôle au sein du Comité régional, à apporter sa contribution sans se replier sur son département. Il a ainsi contribué avec nous à maintenir la cohésion et l'unité du Comité régional. C'est la marque du dirigeant pour qui l'intérêt de l'organisation passe avant tout.

A 47 ans, c'est sans doute un nouveau défi qui est devant lui puisqu'il fait le choix de réintégrer une activité professionnelle, et de poursuivre une activité syndicale, comme syndiqué militant. Il l'inscrit comme un mouvement naturel et entend bien continuer à œuvrer à notre combat commun. Nul doute que ces qualités lui permettront de réussir dans ce projet, c'est le vœu que nous formulons tous ! ■

Élu Secrétaire général de l'UD de la Haute-Garonne, il a 42 ans, Catalan de Manresa (Espagne), arrive en France dans les années 60. Après avoir séjourné à Reims et à Paris, où il est membre de la CE de l'UL du deuxième arrondissement, il arrive à Toulouse. Ingénieur informaticien par formation interne, il crée le forum des informaticiens CGT. Il est membre de la direction nationale de l'UGICT. ■

Jésus Rubio

Hte-Garonne



46^e
Congrès

UD 46

Jacques lui, pour ceux et celles qui ne l'auraient pas encore compris, c'est le plus petit Secrétaire général, de la plus petite UD de France ! Combien de fois a-t-il tenté de nous abuser avec cette formule ! Je crois que finalement c'était une stratégie pour ces interventions le plus souvent critiques !

Du moins c'est ce que je retiens de la période récente car Jacques est au Comité régional depuis 1986, date à laquelle il est élu Secrétaire général de l'UD à 30 ans, il est adhérent de la CGT depuis quelques années seulement (1980).

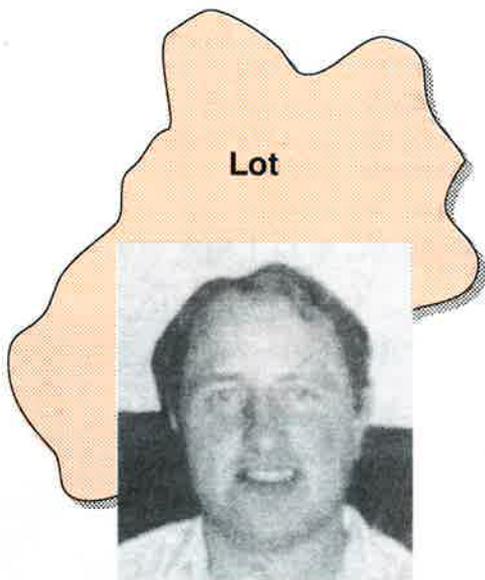
C'est un dirigeant d'une grande autorité qui a contribué à déve-

lopper l'activité de la CGT dans un département pour l'essentiel rural. Le résultat de la CGT au Prud'hommes, classe son UD au quatrième rang national, il vient quand même après l'Ariège !

C'est un acharné du renouveau de la CGT, de son besoin d'évolution, et rage que les choses n'avancent pas assez vite. Il n'aime pas les certitudes et pense que beaucoup est "à réinventer pour rompre avec des habitudes et des pratiques sclérosantes et étendre le champ d'intervention du syndicalisme de la CGT à tout ce qui préoccupe et concerne les salariés". Il est convaincu que la critique permet de bousculer et d'avancer et ne s'en prive pas !



Il a choisi de rester au service du mouvement syndical, il devient responsable de l'Hebdo pour l'Aquitaine. ■



René Gadesaud

Elu Secrétaire général de l'UD du Lot, il a 42 ans, est Poitevin d'origine. D'abord il est ouvrier dans le BTP, mais méfions-nous de son air calme et posé. Les explosifs n'ont aucun secret pour lui, puisqu'il est devenu artificier et travaille au centre d'études de Gramat, dépendant du Ministère de la Défense.

Ce n'est pas un inconnu, il connaît l'UD du Lot et l'activité interpro, il assurait depuis de nombreuses années, la lourde responsabilité de Secrétaire à l'orga, dans le secrétariat de l'UD. ■

■ Déclaration du CR CGT

Le 16 décembre, plus de 300 électriciens et gaziers, salariés, militants, des départements de la région s'étaient rassemblés pour accompagner Sébastien Cruz, Claude Seguela, lors de l'audience à la Cour d'appel de Toulouse, qu'ils ont saisi pour casser le jugement du Tribunal de Foix, jugement rendu le 21 janvier 1999.

Dans une déclaration, appelant au rassemblement, le Comité régional CGT Midi-Pyrénées a notamment déclaré :

Sébastien Cruz, Claude Seguela, les deux militants de la CGT EDF/GDF de l'Ariège, condamnés par le tribunal de Foix en septembre, à trois mois de prison avec sursis et 3000 F d'amende, ont fait appel à cette décision inique.

La CGT avec eux réclame justice ! Il faut qu'ils obtiennent réparation de cette injustice qui les frappe.

Cela concerne l'ensemble des salariés, tant le jugement rendu à Foix assimile scandaleusement l'activité syndicale, les conflits du travail, l'engagement militant à la violence, à la délinquance, à des délits relevant de la correctionnelle !

C'est le droit d'agir, de revendiquer qui est gravement remis en cause.

Au lieu de frapper ceux qui luttent, la justice ne devrait-elle pas se préoccuper plus efficacement des délits patronaux ? La violence patronale, brutale ou sournoise qui frappe des centaines de salariés-es adhérents-es- de la CGT ?

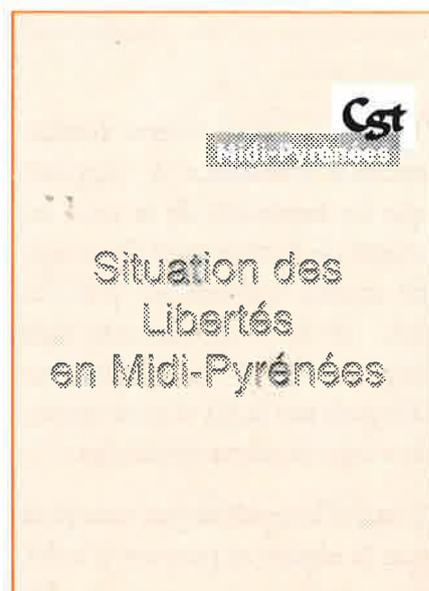
En Midi Pyrénées ce sont plusieurs centaines d'hommes et de femmes qui subissent cette violence. Ils, elles sont l'objet de sanctions, de poursuites, de harcèlement des directions publiques, du patronat.

Cette recrudescence de la violence patronale en Midi-Pyrénées a conduit le Comité régional CGT à interpeller le Préfet de Région. **Un état de la situation des libertés en Midi-Pyrénées lui a été remis. Nous attendons du gouvernement des actes concrets et forts afin que les libertés syndicales non seulement soient respectées, mais développées.**

Les militants-es doivent être considérés-es comme responsables et non traités en délinquants-es, l'activité syndicale naturellement solidaire, collective, combative ne doit plus être qualifiée de bande organisée commettant des violences et des délits.

Aussi le Comité régional CGT Midi-Pyrénées soutient les initiatives d'action des personnels à l'ap-

pel des syndicats CGT EDF/GDF de la région, ce jour là. Au moment où le gouvernement examine le projet de transposition de la Directive européenne visant le secteur public de l'énergie, ces luttes marquent la colère et le refus des personnels à la remise en cause du service public, des garanties collectives, du statut. ■



■ Fonds régional d'innovation pour l'emploi

Intervention du groupe CGT au CESR

L'avis qui nous est proposé concernant le projet de création d'un "fonds régional d'innovation pour l'emploi" a été correctement amendé et fait apparaître des appréciations constructives et des craintes non négligeables.

Toutefois notre réserve fondamentale consistait à rappeler que les modalités de la mise en œuvre de la réduction du temps de travail relèvent en premier lieu de la responsabilité des négociateurs officiellement désignés par la loi et notamment des organisations syndicales.

Nous n'acceptons pas non plus que la région se propose d'aider les emplois sous interim, les contrats à durée déterminée, les temps partiels contraints, les contrats multi-employeurs précaires sans quoi l'innovation annoncée ressemble étrangement à un retour en arrière.

Nous avons à maintes reprises pu mesurer l'inefficacité de la pa-

noplie des aides antérieures distribuées avec complaisance mais sans évaluation, sans contrôle, sans résultat sur l'emploi stable et correctement rémunéré, des aides qui ont profité à des chasseurs de prime aussi insaisissables que leurs entreprises éphémères ou encore abordé des projets de créations d'emplois qui n'ont jamais vu le jour.

C'est pourquoi nous avons proposé dans le projet d'avis la formule "création d'emplois non précaires". Nous avons insisté également en vue d'un soutien davantage orienté vers les très petites entreprises car ces dernières ont autant besoin d'actions d'ingénierie que des entreprises plus importantes souvent mieux dotées.

Nous avons cependant relevé que certaines dispositions prévues par la région faisaient double emploi avec celles mises en place par la loi.

L'engagement dans une évaluation du dispositif ainsi mis en phase, qui serait pour nous une démarche véritablement innovante rend indispensable de préciser au préalable en annexe les indicateurs qui seront utilisés pour mesurer la création effective d'emplois non précaires, démarche proposée dans le projet d'avis.

Nous serons également attentifs à la politique d'aménagement du territoire relative aux services publics, d'une intervention sur l'emploi public tout aussi innovante à commencer par l'application des 35 heures par la Région à son personnel. La Région pourrait également aider les syndicats représentatifs pour la mise en place des 35 heures.

Concernant les cabinets conseils, méfions-nous des démarches conçues loin des réalités du terrain, aussi coûteuses que technocratiques, mais débouchant sur des mesures désavantageant les salariés déjà fragilisés par la pression du chômage massif.

Ces remarques faites et prises en compte, la CGT votera l'avis. ■

Francis Carpentier
Membre du groupe CGT au CESR

■ Une préoccupation majeure

Des 35 heures aux conditions de travail et au pouvoir d'achat, la formation professionnelle continue est plus que jamais une des préoccupations majeures des salariés de notre Région.

En cette nouvelle année, nous sommes en face d'une offensive contre le droit de se qualifier, de se perfectionner ou de se reconvertir, dirigée contre les lieux d'informations et de conseils mis en place pour aider les demandeurs dans leurs démarches. Aujourd'hui, les formateurs, les conseillers, les

consultants, et les documentalistes... sont menacés pour leur avenir.

Le caractère interprofessionnel et la transversalité de ces métiers sont percutés à chaque nouvelle réforme conduite par le patronat. Celui-ci prodigue avec un soin tout particulier l'ébranlement des systèmes d'accès à la formation avec pour conséquence, l'amenuisement de l'aide apportée aux salariés sollicitant un projet de formation. Dans notre région, cette situation est inquiétante et il est temps d'aider les employés de la formation professionnelle à s'organiser et à coor-

donner leur action pour l'élaboration d'une charte revendicative faisant entendre leur voix, leurs propositions, et cela dans l'esprit de la convergence des luttes et des intérêts des salariés.

Dans notre région, nous devons aider à structurer les forces entre les différents organismes intervenant dans le même champ, pour avoir plus de poids, mais aussi pouvoir porter plus haut et plus fort l'image de la CGT en Midi-Pyrénées. ■

Jean-Luc Ros

Comité de liaison ANPE

A l'initiative du Directeur Régional de l'ANPE, les organisations syndicales et associations de chômeurs étaient invitées pour examiner la mise en oeuvre de la loi sur l'exclusion portant la création de comités locaux de liaison de l'ANPE, dont l'objectif est de permettre aux demandeurs d'emploi d'intervenir et de faire entendre leur point de vue concernant le fonctionnement de l'agence locale. ■

Pour Midi-Pyrénées, il est proposé de créer :

- ❖ Ariège un comité de liaison à Foix
- ❖ Aveyron quatre comités de liaisons à Rodez - Millau - Decazeville - Villefranche/Rouergue
- ❖ Haute-Garonne sept comités de liaison donc cinq à Toulouse par agence locale - un à Muret - un à St Gaudens
- ❖ Gers deux comités de liaison à Auch - Comdon
- ❖ Lot deux comités de liaison à Cahors - Figeac
- ❖ Tarn deux comités de liaison - Tarn Nord - Tarn Sud
- ❖ Tarn et Garonne deux comités de liaison à Montauban - Castelsarrasin

Avec la V.O impôts ne payez pas un franc de trop

l'hebdo

de l'actualité sociale la Vie Ouvrière - CGT

Nouvelles
dispositions
fiscales
Nouveau barème
exclusif

V.O. impôts 1999

Le numéro
un des guides
des impôts



0950-0750

parution dès
le 15 janvier
Prix 30 F.

Donner un don exceptionnel à cette édition 99, c'est conforter l'œuvre d'une CGT attentive, proche des besoins et des attentes de chacun.

la
cgt
46^e
Congrès